

Réseau de Fermes Ressources

Agriculture Biologique

Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

*Système de production plantes aromatiques,
arboriculture et maraichage*

Jean-Marie Goret
Mas de Beuil
13210 Saint Rémy de Provence



Le producteur

1. Présentation du producteur

Jean Marie Goret était électromécanicien de formation. En 1977, son beau-père lui a proposé de travailler avec lui. En 1979, il a pris en fermage une nouvelle exploitation de 70 ha, réduite par la suite à 30ha (suite au décès du propriétaire).

Il a commencé par produire des légumes de plein champs, pour l'industrie, puis des pommes de terre, des choux-fleurs... Après des difficultés dans ces créneaux-là, il produit du haricot vert, culture qui a un faible coût de mise en place.

A partir de 1984 Jean-Marie Goret a, en parallèle et en période hivernale, été formateur de salariés agricoles pour la conduite de tracteur et l'entretien du matériel agricole.

C'est également cette année-là qu'il a totalement supprimé le labour de ses pratiques culturales.

En 1989, il a planté des abricotiers.



A partir de 1994, arrêt de l'utilisation des herbicides, insecticides et des engrais sur l'ensemble de l'assolement. Il ne faisait plus d'intervention chimique autre que les fongicides.

En 2003, passage de l'exploitation en culture bio. En 2004, il arrête son activité de formation. Il reprend alors la production d'haricots verts et y a ajouté les petits-pois.

Le passage en bio en 2003 a imposé une réduction de moitié de la surface en abricotiers,

qui se prêtait mal à l'agriculture biologique. C'est alors qu'il s'est intéressé à la culture des plantes aromatiques, qui s'intercalait dans le calendrier cultural et était mécanisable (pas de pic de main d'œuvre contrairement aux abricots, haricots ou petits pois).

Jean-Marie Goret est donc entré en contact avec la société Arcadie qui recherchait des plantes aromatiques biologiques.

En 2011, il a planté sa première parcelle de romarin (7500m² de romarin variété « Up Right »), culture qui lui semblait plus simple pour débiter. L'année d'après, il a doublé la surface.

Arcadie voulant relocaliser sa production en Languedoc Roussillon, Jean-Marie a cherché un autre acheteur pour augmenter encore ses surfaces de PPAM et il est entré en contact avec la coopérative COPAMIVAR. En 2012, il a planté pour la coopérative 1ha de romarin.

En 2013, se sont encore ajoutés 2,5 ha de thym et de sarriette supplémentaires.

Jean-Marie a donc à l'heure actuelle 5 ha de plantes aromatiques.

Jean-Marie est « jeune » producteur de PPAM, cet atelier n'ayant que 3-4 ans sur son exploitation. Les éléments de cette fiche sont donc à lire en prenant en considération la nouveauté de cet atelier sur l'exploitation.

2. Chronologie de l'installation

- **1977** : installation avec son beau-père,
- **1979** : installation à son compte sur 70 ha, réduit ensuite à 30 ha (suite au décès du propriétaire),
- **1984** : formateur pour salariés agricole : conduite de tracteur et entretien du matériel,
- **1984** : arrêt du labour. Travail superficiel du sol seulement,
- **1989** : plantation des abricotiers,
- **1994** : arrêt des herbicides et des insecticides,
- **2003** : début de la conversion bio,
- **2010-11** : création de l'atelier PPAM,
- **2013** : auto-construction de bineuses sur enjambeur et récolteuse.



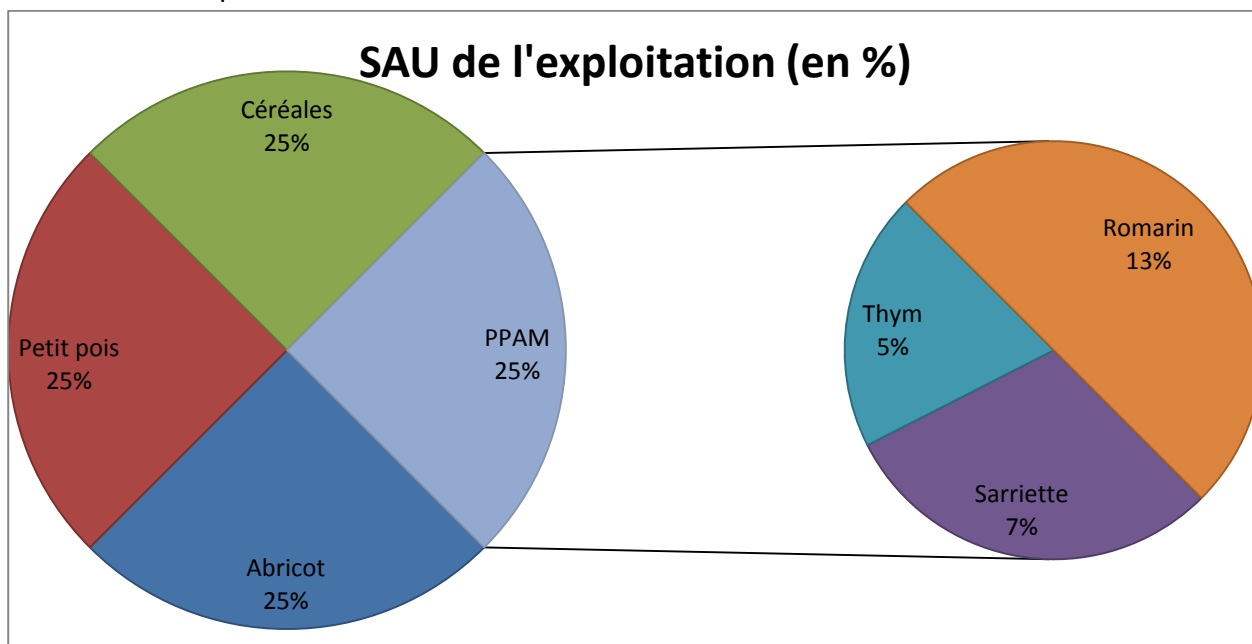
L'exploitation

Situation géographique : Le siège de l'exploitation est situé à Saint Rémy de Provence. Le foncier est de 30 ha avec un regroupement important des terres. L'altitude est d'environ 50 m. La pluviométrie annuelle normale se situe autour de 650 mm.

Type de sol : limon, cailloutis

L'assolement : 30 ha de surface soit :

- 5 ha de PPAM
 - 2,5 ha de romarin
 - 1 ha de thym
 - 1,5 ha de sarriette
- 5 ha de légumes (petits-pois, haricots)
- 5 ha de céréales
- 5 ha d'abricots
- 10 ha de parcours...



Main d'œuvre

Jean-Marie Goret embauche un salarié à plein temps. Il peut embaucher jusqu'à 15 personnes au moment des récoltes d'abricots, d'haricots et de petits pois.

La production de plantes aromatiques (campagne 2013)

1. Les productions

Tableau 1 Production de plantes aromatiques sur l'exploitation de Jean-Marie Goret

Productions	Surface	Rendement/ha	Prix de vente	Transformation
THYM	1 ha	Env 500 kg/ha (feuilles sèches)		Sec : 50% Copamivar 50% Arcadie
SARRIETTE	1,5 ha	pas encore récoltée		Sec : Copamivar
ROMARIN	2.5 ha	800 à 1200 kg/ha (feuilles sèches)	4 à 6 €	Sec : 40% Copamivar 60% Arcadie

L'assolement est basé sur les savoir-faire de l'agriculteur et varie selon les besoins des opérateurs de la filière.

Les rendements et prix sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les années.

2. Calendrier des travaux

Tableau 2 Calendrier des travaux sur l'exploitation de Jean-Marie Goret

TRAVAUX	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Abricots	Taille					Récolte				Taille		
Petits pois	Semis / Binage			Récolte							Semis	
Haricots			Semis / binage			Récolte Semis	Récolte					
Atelier PPAM												
Préparation du sol												
Plantation												
Fertilisation												
Désherbage												
Récolte thym												
Récolte romarin												
Récolte sarriette												

Spécificités de l'itinéraire technique en plantes aromatiques

1. Préparation du sol

Jean-Marie Goret ne laboure plus ses sols depuis 1984 pour ne pas modifier leur fonctionnement et la faune qui le compose. Il effectue un travail superficiel du sol grâce à un Cover crop (outil le plus lourd utilisé), une herse alternative, un griffon ou fraise.

Jean-Marie utilise du matériel léger pour travailler ses parcelles et il a jumelé les roues de ses tracteurs pour éviter au maximum le tassement du sol.

2. Fertilisation

Jean-Marie ne fertilise pas ses parcelles. Il essaie de restituer un maximum de matière organique et considère que ce n'est pas le prélèvement en termes de matière végétale qui entrainera un appauvrissement du sol. De plus, les bandes enherbées permettent un recyclage des éléments nutritifs.

3. Plantation

Jean-Marie pratique généralement des plantations de printemps. Il s'approvisionne en plants mini-motte chez un pépiniériste local. La densité de plantation est de 16 600 plants/ha (écartement : 2 m entre rangs x 0,3 m sur le rang). Le prix moyen des plants est de 0,10 € l'unité.

Avant de commencer le chantier de plantation, une équipe de quatre personnes met en place le goutte à goutte de façon à avoir un goutteur tous les 30 cm. Les plants sont ensuite disposés au niveau des goutteurs à la main. La plantation d'un hectare nécessite 4 personnes pendant trois jours.

Jean-Marie Goret possède un forage, il ne paie pas l'eau. Les tuyaux pour le goutte à goutte coûtent environ 1500€ par hectare.

4. Désherbage



Jean-Marie travaille avec un inter-rang enherbé et ne désherbe que sur le rang. L'enherbement de l'inter-rang permet de diminuer le temps de désherbage, et d'augmenter la biodiversité en termes de flore et de faune du sol. La vie microbienne est alors enrichie. De plus, Jean-Marie pense que le couvert végétal n'entraîne pas une concurrence hydrique pour les plantes, mais au contraire évite le dessèchement du sol et maintient l'humidité.

Il utilise deux enjambeurs sur lesquels il a adapté pour l'un une bineuse Super Prefer avec des petits doigts Kress qu'il utilise pour les petits plants (petit diamètre) et sur l'autre une bineuse Truchet avec des doigts Kress pour les gros plants (gros diamètre). Il a aussi rajouté un écran avec une caméra pour voir la ligne des plants et biner au plus près.

Il utilise une multi-fraise pour effectuer si nécessaire un travail de désherbage de rattrapage sur le rang.

Il effectue 5 à 6 passages mécaniques par an, complétés d'un ou 2 passages manuels.

5. Récolte

Pour la récolte, il a acheté une tête de récolte à lavande (Clier) pour un coût de 26 000 euros. Il l'a installée sur un enjambeur. La récolteuse nécessite encore quelques adaptations car le tapis d'entraînement de la marchandise à double bande verticale ne permet pas de faire monter des petits volumes (comme le thym par exemple).



6. Séchage, Battage

Derrière l'enjambeur, à l'extrémité du tapis, il place d'anciens containers (à double fonds) à tabac qui sont donc directement chargés au champ.



Les containers sont ensuite déposés les uns à la suite des autres dans le hangar. Un ventilateur est placé à l'entrée du premier container et l'air pulsé circule ensuite dans les autres (remontée de l'air à travers les grilles pour ensuite traverser les plantes). Jean-Marie prévoit ses récoltes en fonction du calendrier lunaire pour sélectionner une période favorable au séchage.

Trois containers placés côte à côte

Le battage est effectué grâce à sa batteuse à céréales (Batteuse Axial-Flow).



Les investissements

Tableau 3 Caractéristiques du matériel de production et valeur d'achat

Enjambeur	2 enjambeurs	
Travail du sol	Herse alternative	1 000 €
	Multifraises (rattrapage de désherbage)	2 500 €
	Cover crop (3.5m de large)	2 000 €
Plantation	Manuelle	- €
Désherbage	Bineuse Super Prefer + doigt Kress (sur enjambeur)	1000 + 1500 €
	Bineuse Truchet + doigts Kress(petit) (sur enjambeur)	800 + 1000 €
	Multifraises (rattrapage de désherbage)	2 500 €
Récolte	Tête de récolte Clier montée sur un enjambeur	26 000 €
Battage	Batteuse à céréales	7 000 €
Séchage	12 Caissons séchoir à tabac	2 000 €

Commentaires :

Jean-Marie, de formation électromécanique, bricole énormément son matériel. La plupart de celui-ci est acheté d'occasion et transformé pour être adapté sur son exploitation.

Principales difficultés rencontrées et critères de réussite

La **principale difficulté** liée à la production de plantes aromatiques biologiques est la gestion des adventices. Jean-Marie Goret privilégie fortement le désherbage mécanique pour diminuer au maximum les rattrapages manuels qui peuvent représenter rapidement un temps de travail conséquent.

Jean-Marie Goret a choisi de ne désherber que sur le rang, et de laisser les inter-rangs enherbés. Cela diminue le temps de désherbage et n'entraîne pas selon lui plus de difficultés supplémentaires sur le rang. Le stock de graines dans le sol est de toute façon très important, inter-rang nu ou enherbé. De plus, l'enherbement limite les problèmes d'appauvrissement du sol, permet de maintenir la structure et évite le dessèchement en maintenant l'humidité.

Le choix de la culture de plantes aromatiques a été orienté en fonction des disponibilités du personnel de l'exploitation

Critères de réussite

L'agriculture biologique nécessite d'adopter une approche globale de l'exploitation et de la gestion des ressources. Jean-Marie Goret applique quelques principes de biodynamie sur son exploitation. Il respecte autant que possible le calendrier lunaire pour prévoir ses interventions au champ, le séchage...

L'autre point important est la gestion de la commercialisation. Il est primordial d'avoir un interlocuteur pour le choix des variétés, de l'organisation des livraisons, de la connaissance du prix...

Contacts de la Filière PPAM BIO :

CPPARM

Aurélie Gommé – Louise Fernandes
Les Quintrands – Route de Volx 04100 Manosque
Tél : 04 92 72 47 62 / Fax : 04 92 72 72 09
Aurelie.gomme@cpparm.org
Louise.fernandes@cpparm.org
www.cpparm.org

Chambre d'Agriculture 26

Pierre-Yves Mathonnet
Ferme Ardema – Aumage 26560 Mevouillon
Tél : 04 75 26 27 51
pymathonnet@drome.chambagri.fr

CRIEPPAM

Eric Chaisse
Les Quintrands – Route de Volx 04100 Manosque
Tél : 04 92 87 70 52/ Fax : 04 92 72 72 09
eric.chaisse@crieppam.fr
www.crieppam.fr

ITEIPMAI

Cédric Yvin, Laurent Couston
Domaine de la Vesc 26740 Montboucher-sur-Jabron
Tél : 04 75 91 81 46
edric.yvin@iteipmai.fr
laurent.couston@iteipmai.fr
www.iteipmai.fr

FranceAgriMer

Viviane Cataldo
BP 8 – 04130 Volx
Tél : 04 92 79 34 46/ Fax : 04 92 79 33 22
viviane.cataldo@franceagrimer.fr
www.franceagrimer.fr